

## C'EST DANS LE SAC !



## TRIER MALIN?

- C'est respecter l'obligation de tri.  
Plus d'infos sur les obligations de tri sur [www.jetriedansmonentreprise.be](http://www.jetriedansmonentreprise.be)
- C'est garder votre chantier propre et sûr.
- C'est faire des économies.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Achetez vos sacs chez un négociant près de chez vous.
2. Triez malin :
  - Les films d'emballage vont dans le sac vert.
  - Les plastiques rigides vont dans le sac bleu.
  - Le matériel ne rentre pas dans le sac ? Déposez-le en vrac ? Voir votre négociant.
3. Déposez vos déchets de plastique rigide chez votre négociant.
4. Clean Site System se charge du reste.

Trouvez un négociant sur [www.cleansitesystem.be](http://www.cleansitesystem.be)

En savoir plus?

Envoyez un mail à [info@cleansitesystem.be](mailto:info@cleansitesystem.be) ou appelez le 02/456 83 10



## UN CHANTIER PROPRE ? C'EST DANS LE SAC !

Avenue Reine Astrid 59A b11, 1780 Wemmel • T: 02 456 83 10



## UN CHANTIER PROPRE ?

## TRIER MALIN, J'AIME BIEN.



## UN CHANTIER PROPRE ? C'EST DANS LE SAC !



Que mettre dans le sac vert ?  
Uniquement les films plastique  
d'emballage de matériaux de  
construction :

- housses de palettes
- films étirables
- sacs en plastique de sable ou de gravier
- films de protection

! Pas d'emballages avec pictogramme de danger.



Que mettre dans le sac bleu ?  
Des déchets de plastique rigide,  
des emballages vides tels que :

- tubes de silicone sans bouchon
- seaux en plastique
- bidons en plastique
- tuyaux en plastique
- profils en pvc
- liens de cerclage  
(**toujours** dans un sac séparé)

! Tous les emballages doivent être vidés et raclés !

! Pas d'emballages avec pictogramme de danger.

! Le matériel ne rentre pas dans le sac ? Déposez-le en vrac ?  
Voir votre négociant.

